

Scène dans le feuilleton «El-Dama» montrant le nom d'un mouvement séparatiste terroriste

Les explications de L'EPTV



L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a dévoilé, samedi soir dans un communiqué, les explications fournies par la télévision publique au sujet d'une scène dans le premier épisode du feuilleton "El-Dama", montrant un mur d'un marché à Bab el

Oued, sur lequel était écrit le nom d'un mouvement séparatiste classé terroriste. "Suite au communiqué adressé par l'ARAV à la télévision publique le 30 mars 2023 lui demandant des explications au sujet de cette scène du premier épisode du feuilleton 'El-Dama', la télévision publique a expliqué dans sa réponse que l'apparition de ces écritures lors de la dif-

fusion du feuilleton relevait d'un manque de concentration aussi bien durant le tournage que lors du montage et du visionnage des épisodes", précise la même source.

La télévision publique a assuré dans ses explications que "des mesures rigoureuses ont été prises contre les responsables", arguant "qu'il existe une certaine ambiguïté dans la lecture de ces initiales qui, selon les habitants du quartier, ne sont pas les symboles du mouvement séparatiste".

L'ARAV a souligné, dans ce sens, "la nécessité de respecter toutes les étapes de production d'une série télévisée, affirmant l'importance pour la commission de contrôle en aval de pallier toute ambiguïté ou équivoque pouvant donner lieu à des interprétations ou lectures sémiologiques à connotations graves".

"L'ARAV a interpellé la télévision publique et lui rappelle sa responsabilité juridique vis-à-vis des œuvres présentées au téléspectateur et quant à l'importance d'éviter les fautes professionnelles injustifiées", note le communiqué.

L'Autorité a affirmé "l'accomplissement de ses missions de manière autonome, rappelant avoir déjà appelé, à plusieurs occasions, toutes les chaînes publiques et privées à respecter la déontologie professionnelle et à se conformer à la réglementation générale, en sus d'encourager l'ouverture de débats avec des spécialistes et des professionnels pour promouvoir le produit audiovisuel", conclut le document.

OPEP+
L'Algérie réduira volontairement son quota de 48.000 barils/jour

L'Algérie procèdera à une réduction "volontaire" de son quota de production de pétrole de 48.000 barils/jour, à partir de mai prochain et jusqu'à la fin de l'année en cours, en coordination avec certains pays membres de l'OPEP et non-Opep, a indiqué le ministère de l'Énergie et des Mines, hier, dimanche, dans un communiqué.

"L'Algérie procèdera à une réduction volontaire de 48.000 barils par jour, de mai à fin 2023, en coordination avec certains pays membres de l'OPEP et non membres de l'OPEP dans la déclaration de coopération", a fait savoir la même source.

"Cette réduction volontaire est une mesure préventive qui s'ajoute à la réduction de la production convenue lors de la 33e réunion ministérielle OPEP et non-OPEP du 5 octobre 2022", souligne le communiqué.

APN
Reprise des travaux aujourd'hui en séances plénières

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, aujourd'hui, lundi à 10h, ses travaux en séances plénières consacrées à la présentation et au débat de trois projets de loi, a indiqué, hier, dimanche, un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

La séance de lundi sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif à la monnaie et au crédit alors que les séances de mardi et mercredi seront consacrées à la présentation et au débat du projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, précise la même source.

L'APN poursuivra ses travaux mercredi à 21h en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif à la prévention et au règlement des contentieux collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève, conclut le communiqué.

Prise en charge des enfants autistes
Plusieurs mesures prises par l'Algérie

L'a prise en charge des enfants autistes est une priorité pour l'Etat algérien qui accorde à cette catégorie un intérêt particulier par la mise en place de plusieurs mécanismes et mesures afin de lui garantir une éducation et un enseignement adaptés à travers le territoire national et en adoptant des politiques en faveur de son intégration dans la société.

La journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme célébrée dimanche, coïncidant avec le 2 avril de chaque année, sera l'occasion d'évoquer les grands acquis obtenus au profit de cette catégorie à la faveur des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a chargé le Gouvernement lors du Conseil des ministres tenu en avril 2021 de trouver les mécanismes adéquats, outre la constitution d'un groupe de travail interministériel présidé par le ministre de l'Éducation nationale en vue de la mise en place d'une stratégie nationale pour la

prise en charge de l'autisme. Le Gouvernement avait entamé, il y a deux ans, la mise en oeuvre d'une série de mesures pour le renforcement des mécanismes de prise en charge des autistes en se basant sur les résultats du groupe interministériel et ce, à travers l'élaboration et l'amendement des textes réglementaires régissant le trouble du spectre de l'autisme (TSA) au niveau de tous les secteurs concernés, la création d'un centre national de référence pour l'autisme en collaboration avec des centres étrangers spécialisés et expérimentés en la matière, la création d'une école nationale supérieure pour la formation des enseignants spécialisés, l'élaboration d'un plan de communication national et la consécration d'une Journée nationale de sensibilisation à l'autisme en sus de la promotion de la recherche scientifique dans le domaine de l'autisme en collaboration avec les instances internationales spécialisées.

Bureau du Parlement arabe
La réunion de la 3e législature en avril au Caire

L'e Conseil de la nation prendra part à la 6e réunion de la tenue de la 3e session de la 3ème législature du bureau du Parlement arabe, les 2 et 3 avril au Caire (Egypte), a indiqué un communiqué de la Chambre haute du Parlement. "Le sénateur Abdelkrim Korichi, président de la commission des affaires étrangères et politiques et de la sécurité nationale au Parlement arabe, prendra part à la 6e réunion de la tenue de la 3e session de la 3ème législature du bureau du Parlement arabe, les 2 et 3 avril au Caire (République arabe d'Égypte)", lit-on dans le communiqué.

Plusieurs points sont à l'ordre du jour de cette réunion, dont "la présentation d'un exposé sur l'activité du Parlement arabe dans le cadre de la diplomatie parlementaire, après l'adoption du procès-verbal (PV) de la 5ème réunion de son bureau", ainsi que "les développements relatifs à la tenue du Forum des femmes parlementaires arabes et musulmanes, devant se tenir en collaboration avec le Parlement d'Ouzbékistan".

Lors de cette réunion, ajoute le communiqué, "les contributions des Etats au budget du Parlement arabe pour l'exercice 2023, seront examinées".



230 milliards de DA retirés des GAB en un mois

Le cash a la peau dure

En dépit des évolutions enregistrées en matière de paiement électronique ces dernières années, le cash reste toujours et encore le moyen le plus utilisé par les Algériens. Durant le mois de mars dernier, 230 milliards de DA ont été retirés au niveau des guichets automatiques bancaire (GAB), soit une évolution de 79%, a fait savoir le directeur d'Algérie Poste, Louai Zidi.

Akrem R

Ces opérations de retrait ont été effectuées aux niveaux des 2000 GAB installés à travers le territoire national et cela sans compter le montant retiré au niveau des guichets, via le chèque.

En effet, ces chiffres de retraits d'argent en cash montrent encore une fois, que le e-paiement est peu développé dans notre pays et beaucoup reste à faire, à ce niveau. C'est dans cette optique que s'inscrit la stratégie d'Algérie Poste, renforçant ses investissements et actions afin d'améliorer et de booster davantage le e-paiement dans ces divers modes. « Nous continuons à investir dans l'amélioration de la qualité de nos services, tout en proposant des services innovants et totalement digitalisés », a indiqué M. Zidi, lors de son passage au forum d'El Moudjahid, hier.

Le directeur d'Algérie Poste a fait savoir, dans ce cadre, que des acquis ont été déjà réalisés, notamment, en matière de cartes «Edahabia» et e-paiement, mais le chemin reste encore long. Un grand travail de sensibilisation est à consentir par les différents acteurs et surtout l'adhésion des commerçants à ces nouveaux modes de e-paiement. Le même responsable a fait savoir qu'Algérie Poste qui détient dans son compte quelque 10,5 millions de cartes Edahabia,



prévoit de l'augmenter de 2 millions de nouvelles cartes en 2023.

Un objectif qui est à la portée d'Algérie Poste, du fait que 25% de ce chiffre a été déjà été réalisés durant ce premier trimestre, souligne-t-il, tout en relevant qu'en 2022, un million et 900 000 cartes Edahabia ont été fabriquées outre, la

hausse du nombre des GAB, passant de 1400 à 2000 durant cette même année. L'effort se poursuivra, dira-t-il, affirmant que les wilayas qui ne sont pas dotées en GAB le seront. Tout un programme est tracé à cet effet. « Notre ambition est de généraliser l'automatisation de toutes les opérations et transactions sans passer par le cash.

On est certes en retard dans ce domaine de l'e-paiement, mais une fois adopté par les Algériens, on va passer, assurément, à la vitesse supérieure », note-t-il.

Le QR-Code en expérimentation

Outre le paiement à la carte ou via internet, Algérie Poste pro-

meut le paiement sans contact, via un mobile. L'application «Baridimob» est déjà téléchargée par deux millions de clients. «Ce service vous permet de payer vos factures en ligne sans déplacement», précise-t-il, en relevant qu'Algérie Poste est en discussion avec la Compagnie nationale «Air Algérie» afin d'intégrer «Baridimob», et de rejoindre la société Seaal et prochainement, l'Algérienne des eaux (ADE). « Notre principal objectif, c'est de présenter des produits numériques et digitaux pour le citoyen », rappelle-t-il, en annonçant, également, qu'un autre service 100% digital, à savoir le QR-Cod est en phase d'expérimentation. Un test pilote a été effectué dans un village à Biskra (Menaâ), et qui a connu un grand succès, après avoir mené une vaste opération de sensibilisation, précise-t-il. La généralisation du nouveau paiement QR-Code ne sera opérationnel qu'une fois tous les bureaux de postes dotés de lecteurs de QR. En somme, l'Algérie est dotée, maintenant, de tous les moyens pour le développement du paiement électronique. Place maintenant à la sensibilisation des citoyens pour adhérer massivement à ce type de paiement, dont les transactions sont sécurisées et rapides. « Il faut inciter et encourager les citoyens à travers la sensibilisation », conclut-il.

A. R.

Ramadhan

Augmentation du volume des déchets de 10% due au gaspillage alimentaire

La directrice générale du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), Mme Malika Bouali, a fait savoir, hier dimanche à Alger, que la quantité de déchets augmentait de 10% durant le mois de Ramadhan en raison du gaspillage alimentaire.

Invitée de l'émission "Daïf Esabah" de la Chaîne I de la radio algérienne, Mme Bouali a souligné que les statistiques démontrent que le gaspillage alimentaire a plusieurs répercussions sur l'environnement, citant notamment les déchets qui augmentent de 10% durant le mois du Ramadhan, le pain

en particulier avec une quantité allant jusqu'à 13 millions de baguettes. En se référant aux statistiques mondiales, la responsable a indiqué que le gaspillage des produits alimentaires est estimé annuellement à 3,2 milliards de dollars, soit des quantités représentant quatre fois les quantités dont le monde a besoin pour mettre fin à la pauvreté.

Mme Bouali a plaidé pour la prise de mesures urgentes et coercitives pour mettre fin au gaspillage alimentaire qui influe négativement sur l'économie nationale et l'environnement, rappelant à cet effet la campagne natio-

nale de sensibilisation au gaspillage alimentaire lancée par le ministère de l'Environnement dans le but de rationaliser les ressources naturelles et alimentaires pendant le mois sacré. Elle a cité, dans ce sens, le riche programme d'activités tracé en partenariat avec des entreprises, des instances, des directions, des associations et divers acteurs de la société civile pour faire aboutir cette campagne de sensibilisation via les directions de l'environnement réparties à travers les wilayas, outre celles de la santé et du commerce entre autres.

R. N.

Le Directeur d'Algérie Poste rassure: «Il n'y aura pas de problème de liquidité»

Le directeur d'Algérie Poste, Louai Zidi, rassure les Algériens qu'il n'y aura pas de problème de liquidité et qu'un dispositif, spécial ramadhan, a été mis en place. D'ailleurs, il est prévu l'ouverture de bureaux de poste, notamment dans les grandes villes de 21 h30 à 23h30 durant les 10 derniers jours de Ramadhan, où les achats des ménages se multiplient. S'exprimant lors de passage au forum d'El Moudjahid, Louai a fait savoir que 9 milliards de DA ont été retirés en une demie journée du deuxième jour de Ramadhan (vendredi). Dans ce cadre, il a rassuré qu'Algérie Poste a mobilisé la liquidité nécessaire

pour répondre à toute demande durant ce mois sacré.

Sur un autre registre, le même responsable a fait savoir qu'Algérie Poste a réussi à gérer la situation durant le mois de mars dernier, notamment avec l'injection d'un peu plus de 150 milliards DA dans le circuit postal, en passant de 464 milliards de DA à 614 milliards, suite à la valorisation des salaires et des pensions de retraite. «Avec l'appui de la Banque d'Algérie, nous avons réussi à mener cette opération sans incident», souligne-t-il, en affirmant que tous les moyens et le réseau postal composé de 4200 bureaux, sont toujours mobilisés.

A. R.

S'élevant à plus de 1.600 projets Hausse des investissements depuis novembre

Le nombre des projets d'investissement enregistrés depuis novembre dernier au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) s'est élevé à plus de 1.600 projets, d'une valeur totale dépassant les 553 milliards de DA, a indiqué le directeur général l'agence, Omar Rekkache.



Par Farid D.

Durant la période du 1er novembre 2022 au 23 mars dernier, l'AAPI a enregistré 1.605 projets d'investissement, devant créer 41.765 emplois, a fait savoir M. Rekkache dans une déclaration à l'APS. Ce chiffre était de 852 projets enregistrés au 19 janvier. Par secteurs, les 1.605 projets enregistrés sont répartis sur 862 projets industriels, 233 projets de BTP, 223 projets de transport, 95 projets de services, 95 projets d'agriculture et de pêche-aquaculture, 52 projets touristiques et 45 projets du secteur de la santé. Le nombre des projets inscrits au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers est de 43 projets, parmi lesquels figurent 11 projets d'investissements directs étrangers (IDE), 21 projets en partenariat avec des Algériens et 11 grands projets d'investisseurs nationaux. Selon M. Rekkache, l'AAPI est en "contacts avancés" avec des investisseurs étrangers dont de grandes entreprises d'investissement qui ont contacté l'Agence à travers les représentations diplomatiques algériennes dans plusieurs

pays.

Par ailleurs, le premier responsable de l'AAPI a annoncé que 393 projets en cours de réalisation ont bénéficié de la prolongation de délais pour les avantages accordés afin d'accélérer leur entrée en production.

Cette prolongation qui est de six mois à un an, a-t-il dit, entre dans le cadre de l'assainissement du portefeuille des investissements hérités de l'ex-ANDI afin de permettre à ces projets d'entrer en exploitation. Ces décisions ont été prises

sur la base d'une approche basée sur les arguments justifiant le retard dans l'achèvement de ces projets dans les délais ainsi qu'une visite sur le terrain pour confirmer l'existence réelle du projet et son état d'avancement déclaré par l'investisseur.

De plus, "le promoteur de chaque projet doit s'engager à achever son projet et entrer en exploitation dans la limite de cette année de prolongation de délai octroyée et honorer ses engagements, particulièrement ceux relatifs à la création des emplois souscrits par le promoteur", a souligné M. Rekkache. Placée sous la tutelle du Premier ministre, l'AAPI a remplacé l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) en application de la nouvelle loi sur l'investissement mise en vigueur depuis juillet 2022.

L'agence est chargée d'entreprendre toute action avec les organismes publics et privés en Algérie et à l'étranger, pour promouvoir l'investissement en Algérie, la mise en place et la gestion de la plate-forme numérique de l'investisseur, l'évaluation du climat de l'investissement et la proposition des mesures à même d'offrir toutes les informations nécessaires, notamment sur les opportunités d'investissement en Algérie, sur l'offre foncière et les incitations et avantages liés à l'investissement.

Il est créé auprès de l'agence un guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, ainsi que des guichets uniques décentralisés.

F. D.

Filière de la viande rouge

Appel à «éliminer» les intermédiaires

L'Algérie souffre d'un manque criard d'une stratégie nationale lui permettant une claire visibilité dans la filière de la viande rouge pour satisfaire la demande nationale marquée par un déficit de 10 millions de têtes, a fait remarquer, hier, dimanche, le Directeur général d'Alviar, Lamine Derradji estimant que les Algériens consomment 55.000 tonnes de viande/an. L'équivalent d'une facture de 400 milliards de dinars dont une partie est absorbée par le circuit informel. Un prochain recensement sur l'activité agricole global, annonce Lamine Daradji, va renseigner sur les réels potentiels de l'Algérie permettant de situer et « éliminer les intermédiaires » par la création des coopératives à partir desquelles on peut projeter une réelle production animale qui ne dépasse, présentement, le cap de 10.000 tonnes au nord en plus des 4.000 tonnes de la viande du sud, importée par troc des pays voisins.

Pour pallier à ce déficit, M Derradji qui intervenait, hier, sur les ondes de la radio

nationale, chaîne III, évoque la nécessité de la mise en place d'une réelle stratégie nationale pour le développement de la filière, handicapée par plusieurs facteurs à l'origine de la cherté de cet aliment vital. « Cette cherté n'est le propre de l'Algérie mais elle obéit à plusieurs paramètres ayant affecté le marché mondial dont celui de Corona, la guerre en Ukraine. Sans oublier outre le problème de la sécheresse qui a touché essentiellement les pays producteurs, ainsi que la baisse accrue de la production en Europe », explique Lamine Daradji, soulignant que la demande en cette période par le monde musulman qui dépasse l'offre.

Et « pour satisfaire le besoin national en viande il faut avoir une stratégie pour relancer la filière », insiste-t-il, déplorant le fait que le recensement du cheptel national n'a pas été fait depuis 2020. Selon lui, cette politique table sur la reconstitution de notre cheptel, est mise en route à la faveur d'un cycle de réunions pour mettre à l'œuvre les recommanda-

tions sur les aides incitatives pour sauver l'élevage, vivier de la production nationale, et relancer la steppe, en dégradation. Car, ajoute le Dg d'Alviar, « qui dit relancer la production animale, dit relancer la production végétale, en créant des centres d'élevage avec des zones de pâturage pour ainsi passer de l'élevage intensif à l'élevage extensif », suggère-t-il.

Concernant la feuille de route d'Alviar, le premier responsable indique que l'opération Ramadhan 2023 a débuté le 19 mars c'est pour cela qu'on n'a pas senti l'impact de cette viande, précisant que la commercialisation de cette viande a eu son impact sur les prix de la viande locale qui était de 2500 DA est dernièrement cédée à 1750-1850 DA le kilo.

Alviar s'est investie en outre de l'importation des 25.000 tonnes de viandes fraîches sous vide, depuis le Soudan, à relancer ses fermes pilotes pour la production animale en collaboration des instituts spécialisés.

R. N./Radio nationale

« L'HOLODOMOR » La parade des irresponsables à l'Assemblée nationale

Ce mardi du 28 mars, il été annoncé que L'Assemblée nationale française a reconnu en tant que génocide « l'Holodomor » - « la famine provoquée au début des années 1930 contre le peuple ukrainien par les autorités soviétiques », la famine qui été à l'origine de plusieurs millions de morts.

Par Oleg Nesterenko (*)



La proposition de résolution a été adoptée à la majorité écrasante des voix : 168 voix contre 2. Le texte adopté « condamne » ces actes et « affirme son soutien au peuple ukrainien dans son aspiration à faire reconnaître les crimes de masse commis à son encontre par le régime soviétique ».

Dans l'élan de solidarité, les députés émus de l'Assemblée ont fait l'appel solennel au gouvernement français à faire de même, afin de « répondre à la forte attente de Kiev au sujet de ce souvenir douloureux, ravivé par l'invasion russe du pays ».

Tout de suite derrière, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a exprimé dans son tweet sa grande satisfaction et « reconnaissance envers les députés de l'Assemblée nationale pour cette décision historique ».

A noter que la loi sur « l'Holodomor » (extermination par la faim) est la reconnaissance officielle de la famine de 1932-1933 en Ukraine en tant qu'un acte prémédité perpétré par le pouvoir soviétique, ayant pour l'objectif le génocide du peuple ukrainien, a été adoptée par Verkhovna Rada d'Ukraine, le 28 novembre 2006. Cette « reconnaissance » n'a été qu'une suite logique de la nouvelle politique ultranationaliste russophobe qui s'est instaurée en Ukraine dès la « révolution orange » de 2004.

Le texte adopté en France avait été cosigné par des membres de sept des dix groupes politiques de



l'Assemblée, à l'exception de ceux du Rassemblement National, de La France insoumise et du Parti Communiste. Il est regrettable de constater que si les « insoumis » ont refusé de prendre part au vote, estimant que si « nul ne peut nier la réalité du crime », il est nécessaire, néanmoins, de se poser la question « s'agissait-il d'exterminer le peuple ukrainien en tant que tel ? » - le RN, de son côté, a bien joué le jeu du pouvoir actuel et a bien voté en faveur du texte. L'objectif de leur action est parfaitement clair : se maintenir « dans les rangs » du politiquement correct, afin de séduire d'avantage la masse électorale embrigadée et formatée par la propagande des médias mainstream.

Si le fait historique de la famine orchestrée par Joseph Staline (Iosif Djougashvili de son vrai nom géorgien) n'est nullement contesté par personne, y compris en Russie, il est à souligner qu'il faut être soit un ultranationaliste russophobe ukrainien, soit un inculte ou imbécile - il est difficile de donner un autre qualificatif - pour croire à ces inepties que la

famine de 1932-1933 était initiée et dirigée spécifiquement contre le peuple ukrainien.

En attribuant des qualificatifs particulièrement durs à des partisans de la propagande mensongère du prétendu génocide du peuple ukrainien dans les années 30, la question qui doit bien être posée : quelle est la légitimité sur le sujet de l'auteur de ces lignes ?

Ma prise de parole est on ne peut plus légitime

En laissant de côté le fait qu'étant par le passé dirigeant d'un institut de recherche scientifique dans le domaine de l'histoire et disposant de connaissances précises sur le sujet, appuyées sur des documents d'archives historiques, je fais, néanmoins, savoir que je suis le descendant direct de victimes qui ont laissé leurs vies dans famine en question. En effet, mes arrières grands parrains - le père et la mère de ma grande mère, côté maternelle - sont morts de faim en 1933. De même que 2 de leur 4 enfants. Ma grande mère, née en 1928, faisant partie des survivants. La grande mère que je me souviens me racontant

dès mon enfance les horreurs de la famine qu'elle a vécu dans sa petite enfance. Il existe, toutefois, un fait qui pose un énorme problème vis-à-vis de la « version » de l'histoire qui vient d'être adoptée par la France : les membres de ma famille sont morts dans cette famine sur un territoire qui n'a strictement rien à avoir avec l'Ukraine. Cela s'est passé sur le territoire de Russie, dans la région du Caucase du Nord. Par ailleurs, en ce qui concerne mon grand-père, le mari de ma grande mère mentionnée, il était ukrainien. Lui-même, de même que toute sa famille, a vécu durant cette grande famine en Ukraine, dans la région de Zaporozhje. Et, contrairement à la famille décimée de son épouse russe, sa famille ukrainienne a bien survécu à ces années terribles sans perdre un seul de ses membres. Les historiens dignes de ce nom savent parfaitement : de même que sur le territoire de l'Ukraine, exactement la même famine et exactement pour les mêmes raisons a eu lieu en 1932 et 1933 non seulement dans le Caucase du Nord,

mais également dans les régions russes de Basse et Moyenne Volga, dans la région de la Russie Centrale, en Sibérie Occidentale et Méridionale et en Oural. Et non seulement dans les régions énumérées, mais également au Kazakhstan et au Kirghizistan soviétiques. La mortalité due à cette famine a été gigantesque. Les experts ne disposent pas des chiffres précis, mais on estime le nombre de victimes de 7 à 8 millions de personnes. Il est à souligner, que plus de 50% des victimes ont trouvé la mort en dehors du territoire de l'Ukraine.

La signification de la reconnaissance de cette famine en tant que génocide du peuple ukrainien n'est pas seulement une imbécilité historique dans le cadre des jeux politiques qui font honte à la France. La portée de cette décision est beaucoup plus grave. C'est la négation de l'existence de plus de 3,5 millions de morts innocents dans cette grande famine en dehors de l'Ukraine, dont les membres de la famille de l'auteur de ces lignes. Cette « reconnaissance » des raisons qui n'ont jamais existées n'est qu'une parade des incultes et des irresponsables. Les occupants actuels de l'Assemblée nationale qui se montrent non pas en tant que responsables politiques, mais en tant que produits de substitution de ce que doivent être les représentants du peuple français dignes de ce nom. Ils devraient commencer à réfléchir et cesser de faire honte à leur fonction en prenant la seule décision qui sera sage pour leur cas : quitter les banquettes de l'Assemblée nationale et revenir sur les banquettes de l'école où les professeurs d'histoire essayeront de combler les trous dans leurs connaissances de l'histoire et essayeront de diminuer leur ignorance, dont la profondeur ne peut être comparée qu'à la hauteur de Chimborazo.

O. N.

(*) Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen, Ancien directeur de l'Institut International de la Reconstruction Anthropologique, Ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.

Pour vos reportages photos & vidéo
Vos films d'entreprise et spots publicitaires

Adressez-vous à Salya.com
salyacomdz@gmail.com ✉
www.salya-dz.com @
Tel: 0661.23.86.86

Salya.com
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Djanet

Diverses activités marquent les nuits du Ramadhan

Le mois de Ramadhan constitue une période privilégiée pour la population de Djanet, qui s'emploie à conférer à ce mois sacré sa juste valeur, au plan culturel et spirituel, en proposant diverses activités en rapport.

Les structures et établissements socioculturels, les espaces publics et de plein air renouent en ce mois avec les activités religieuses, culturelles et récréatives initiées par les organismes, établissements culturels et juvéniles et les associations locales au bonheur des familles et des enfants notamment, venus apprécier le programme concocté. Une trentaine d'activités culturelles et récréatives qui auront pour cadre plusieurs points et endroits de la wilaya de Djanet est prévue tout au long des soirées du mois sacré, relève, la cheffe de service des activités culturelles à la direction de la culture et des arts, Bahia Bouceddi.

Peaufiné avec le concours des instances concernées, outre la direction de la culture, le programme prévoit également un concours de récitation du saint Coran, l'organisation d'expositions, en sus des compétitions culturelles et sportives, auxquels les jeunes de Djanet sont conviés à faire valoir leur talent et connaissances dans divers domaines.

De même, l'avènement de ce mois sacré est mis à profit pour l'organisation d'autres activités et manifestations,



entre spectacles, soirées de chants Inchad et Madih, et des conférences autour du mois sacré, en plus d'une exposition d'artisanat riche en produit et articles qui font la fierté de la région.

Ce programme est proposé aux maisons de jeunes, la salle de cinéma "Tassili", l'esplanade du centre d'artisanat, la place des fêtes en plein air, ainsi qu'au niveau d'autres agglomérations urbaines et la région enclavée de Tourest, à 180 km Nord-ouest de Djanet.

Valoriser le patrimoine culturel du Tassili N'Ajjer

Le mois de Ramadhan constitue pour la population locale, à l'instar des autres régions du pays, un rendez-vous incontournable pour, outre la consécration de la piété et de la ferveur, valoriser le patrimoine culturel séculaire du Tassili N'Ajjer.

Très attachée à leur patrimoine matériel et immatériel ancestral, la population Djanetie marque cette période de diverses activités festives et an-

cestrales, jalousement préservées, ressuscitées, à l'occasion, dans plusieurs régions aussi bien urbaines que rurales et enclavées.

"De nombreux artistes et hommes de culture ne laissent pas passer cette occasion religieuse inaperçue pour s'impliquer davantage dans les activités culturelles en meublant les veillées du Ramadhan à l'instar de l'artiste populaire Aicha Mechar, qui puise du répertoire "Tindi",

pour véhiculer ses poésies lyriques traitant l'histoire de la région et de la culture des Touaregs, sous une mélodie enchantant le public mélomane.

Suivie avec beaucoup d'intérêt pour ses chants brillamment interprétés, l'artiste a mis en exergue la mission de l'artiste en tant que dépositaire du riche répertoire séculaire, avant d'appeler à préserver ce genre lyrique séculaire de Tindi.

Le commissariat des scouts musulmans algériens (SMA) de Djanet s'applique, pour sa part, à organiser en ce mois des compétitions culturels et littéraires, dont le concours baptisé "Question-réponse", où les animateurs sillonnent les divers quartiers et cités de Djanet proposant aux jeunes une liste de questions dans divers domaines et offrant aux lauréats récompenses et cadeaux.

Approchés par l'APS, de nombreux citoyens et familles, venus se délecter des activités du Ramadhan et profiter de balades nocturnes se sont félicités de l'organisation de telles manifestations en ce mois sacré, de l'opportunité de l'échange et du partage d'agréables moments, qu'offrent ces veillées.

Blida

Fermeture provisoire d'un axe de la RN29 à partir d'aujourd'hui

L'axe de la Route nationale (RN) 29, traversant le centre de la cité "Amroussa", commune de Bouinane à l'Est de Blida, sera fermé provisoirement à la circulation à partir d'aujourd'hui, dimanche, pour une durée d'un mois, en raison de travaux de réhabilitation, a-t-on appris, samedi dernier, auprès de la daïra de Bouinane.

La fermeture provisoire de cet axe de la RN 29, au centre de la cité Amroussa, fait suite à une décision du wali délégué de la circonscription administrative de Bouinane, datée de jeudi dernier (30 mars), a indiqué, à l'APS, le chef de la daïra de Bouinane, Cheikh Zerkat.

Il a ajouté que la décision de fermer ce tronçon routier pour une durée d'un mois, vise à "permettre à l'entre-

prise chargée des travaux de réhabilitation de cet axe, de lancer le chantier à partir de dimanche". Sachant que le tronçon routier en question "enregistre un état de dégradation avancé nécessitant une réhabilitation", a précisé le même responsable.

Le trafic des véhicules sera dévié vers le carrefour de l'agence de l'Algérienne des eaux (ADE), en passant par le Village socialiste 17 juin, la cité des 5.000 logements AADL "El Wouroud", la cité des 3.100 logements AADL, et la cité des 2.600 logements AADL, a fait savoir M. Zerkat.

Les éléments de la brigade de sécurité routière de la gendarmerie nationale de la daïra de Bouinane seront présents sur place pour orienter les citoyens et organiser la circulation, a-t-il conclu.

Blida

Un nouveau service de chirurgie cardiovasculaire inauguré

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, en fin de semaine dernière, l'inauguration d'un nouveau service spécialisé dans la chirurgie cardiovasculaire au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz Fanon de Blida.

En marge d'une visite de travail effectuée dans plusieurs services médicaux au CHU, M. Saihi a fait savoir qu'il s'agit d'un nouveau service spécialisé dans la chirurgie cardiovasculaire pour "une meilleure prise en charge des malades des différentes wilayas du pays, d'autant qu'il dispose des matériels médicaux les plus modernes".

Selon les explications fournies au ministre, ce service permettra de prendre en charge les malades cardiaques qui étaient pris en charge dans le passé dans des cliniques privées conventionnées avec la Caisse des assurances sociales.

Après avoir souligné que le service de neurochirurgie, qui a bénéficié de travaux d'extension et de modernisation, "sera renforcé par un scanner

très moderne permettant de mettre fin au problème de transfert des malades atteints de différentes maladies à l'instar de l'épilepsie, Parkinson, et es malformations congénitales vers l'étranger", ajoutant que "le transfert d'un seul malade coutait au trésor 10.000 euros".

Il s'agit de l'appareil "Gamma knife", le seul en Algérie et le 4e en Afrique, qui permettra d'effectuer de 5 à 6 opérations chirurgicales de précision par jour, au lieu d'une seule opération comme c'est le cas actuellement selon les explications fournies par les responsables du service. A cette occasion, le ministre a salué les efforts consentis par les autorités locales, les chefs de services et le personnel médical pour la prise en charge des patients, réaffirmant le "soutien et l'accompagnement" de son département à travers l'examen des différentes "propositions de projets" soumises par le wali et chefs de services lors de cette visite.

De son côté, le wali de Blida, Ahmed Maabed, a expliqué que ces propositions consistent en une de-

mande de "réhabilitation de plusieurs structures hospitalières vétustes", ainsi qu'une demande de "réalisation d'une unité spéciale de réanimation dont le CHU est dépourvu".

Inspectant l'hôpital anti-cancer, le ministre de la Santé a salué les efforts des responsables de l'opération de numérisation, soulignant que le "ministère y attache une grande importance en raison de son impact positif sur le patient pour sa prise en charge rapide et la réduction des dépenses de la consommation de papier".

Au cours de la même visite, le ministre a inspecté le service ORL qui a également bénéficié "d'une extension importante pour améliorer la prise en charge des patients", selon les explications fournies sur place.

Il a, en outre, inauguré l'unité des soins à domicile qui s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement relatif à l'amélioration des prestations sanitaires, notamment celles liées aux soins médicaux développés, a indiqué M. Saihi.

Retraites

Une réforme nécessaire ?

La dernière intervention télévisée d'Emmanuel Macron a martelé la « nécessité » de la réforme des retraites et n'a fait que répéter l'argumentaire développé par son gouvernement au cours des dernières semaines. Celui-ci reprend d'ailleurs presque mot pour mot les discours mobilisés aux quatre coins de l'Europe par les défenseurs de l'austérité budgétaire une dizaine d'années plus tôt, en pleine crise financière. Et pour cause : il appartient à la même matrice idéologique néolibérale.

Par Arthur Borriello

« **C**e n'est pas le gouvernement qui impose les sacrifices, c'est la nécessité. Nous n'avons pas d'autre règle ni de critère que ce que la nécessité nous impose. Nous ne faisons que ce que nous devons faire, que cela nous plaise ou non. Pour le gouvernement c'est une obligation, un principe basique de responsabilité vis-à-vis de son pays lorsqu'il doit prendre des mesures difficiles, et pour les groupes qui ne sont pas au gouvernement cela mesure leur capacité à prendre leurs engagements et responsabilités vis-à-vis du pays. Notre pays a choisi l'illusion que, alors que le monde changeait, il pouvait ne pas changer. Le coût de l'inertie, naturellement, s'est déplacé sur les épaules de nos enfants et petits-enfants jusqu'à arriver au moment de vérité. »

« L'argument de la nécessité peut s'émanciper de tout contexte et devenir progressivement auto-suffisant. »

Contrairement aux apparences, ce ne sont pas là des morceaux choisis de l'interview qu'Emmanuel Macron a décidé d'accorder mercredi passé après l'utilisation de l'article 49.3 pour faire passer la réforme des retraites malgré la résistance de l'Assemblée et de la rue. Il s'agit en réalité d'un mélange de plusieurs interventions, énoncées par José Luis Zapatero (Espagne), Mariano Rajoy (Espagne) et Mario Monti (Italie) en pleine crise de la zone euro, entre 2010 et 2013, lorsqu'ils étaient aux commandes de l'exécutif de leur pays. L'enjeu était alors de convaincre des populations rétives d'avalier la « pilule amère » de l'austérité et d'accepter de « souffrir pour guérir », selon les mots du Président du Conseil italien de l'époque¹.

Le fait même que les propos de trois acteurs distincts – un socialiste de la Troisième Voie, fidèle au républicanisme



libéral, un représentant de la droite post-franquiste, et un technocrate aux affinités démocrates-chrétiennes – soient interchangeables au point de pouvoir former un texte suivi et « cohérent » indique clairement la présence d'une même matrice idéologique à l'œuvre. Qu'un œil distrait ait pu croire qu'il s'agissait là d'une transcription de la dernière prise de parole du Président français, tant la structure du raisonnement et les éléments de langage sont semblables, le confirme. Nous avons là affaire à un cas d'école de ce que le philosophe Michel Foucault appelait la « régularité dans la dispersion »² : le discours néolibéral.

« Nos démocraties auraient la fâcheuse tendance à « vouloir s'abstraire du principe de réalité », d'après le chef d'État français. »

EN MARCHÉ CONTRE LA DÉMOCRATIE

Le propre de ce discours est

d'occulter les fondements politiques – et donc contestables – sur lesquels il repose et de se présenter comme la simple administration d'un ordre naturel des choses. Les réformes qu'il défend le sont au nom de la nécessité – Rajoy parlait de « nécessité impérieuse », Monti d'« exigence vitale » – plutôt que d'une vision spécifique de la société et de l'arbitrage à opérer entre les différents intérêts qui s'y manifestent. Cette dimension impérative était patente dans l'intervention d'Emmanuel Macron, dominée par les verbes à connotation injonctive – « il faut », « nous devons » – et le vocabulaire de la contrainte. Les principaux ministres concernés n'avaient d'ailleurs que celle-ci à la bouche pour défendre la réforme, justifiée par des données supposément objectives et placées d'emblée hors du champ de la discussion politique : les évolutions démographiques et l'équilibre des comptes de la sécurité sociale. Dix ans auparavant, ce sont la gravité de la récession, le bon sens budgétaire et les contraintes européennes qui jouaient ce même rôle. Qu'im-

porte : répété à l'envi, l'argument de la nécessité peut s'émanciper de tout contexte et devenir progressivement auto-suffisant.

« Macron est donc un pur produit du tournant politique des années 2010. »

Les représentants du gouvernement peuvent alors simplement mentionner les « réformes nécessaires » sans avoir à rappeler ni les déterminants de cette nécessité, ni les particularités de son objet, ni les valeurs qui l'accompagnent. La nécessité se normalise au fil des interventions, profitant en cela de la répétition antérieure du « fait » démographique et budgétaire, qu'elle finit par porter avec elle comme un sous-entendu permanent et dont, au terme d'un matraquage, elle en vient à symboliser l'irréfutabilité supposée.

C'est d'ailleurs à ce titre qu'Elisabeth Borne l'a invoquée pour ponctuer sa dernière déclaration devant l'Assem-

blée (« On ne peut pas faire de pari sur l'avenir de nos retraites, cette réforme est nécessaire »), sous un ton rendu martial par la volonté de couvrir les huées dont elle faisait l'objet.

Cette naturalisation d'une réforme au caractère éminemment politique est renforcée par le recours à d'autres registres lexicaux. Le discours d'austérité des années 2010 nous a ainsi enseigné l'art des métaphores pour mieux nous expliquer la « nécessité » de réduire la dépense publique : la construction équilibrée (consolidation), la mécanique fonctionnelle (ajustement) ou le corps sain (assainissement). Emmanuel Macron n'a pas tiré les plus visibles d'entre ces ficelles ; il n'aura cependant pas pu résister à la plus banale, la métaphore du voyage, qui représente l'action publique comme un déplacement en direction d'une destination. Il s'agissait donc, d'après le Président de la République, de garder le cap, d'avancer voire d'accélérer sur le chemin des réformes.

Suite en pages 8 et 9



Retraites

Une réforme nécessaire ?

●●●
Suite de la page 7

Articulée au registre de la nécessité, cette métaphore permet d'effacer discrètement toute alternative, en présupposant la légitimité de la destination, l'existence d'une seule voie pour l'atteindre, et en rejetant ainsi toute forme d'opposition à une volonté de sortie de route ou d'« immobilisme ». Elle a d'ailleurs été érigée par le macronisme en slogan politique (En Marche !) qui condense à lui seul ses vertus dépolitisantes. On comprend, en effet, qu'un parti libéral puisse se différencier d'un parti conservateur ou qu'un parti socialiste se définisse en opposition à un parti libéral, mais imagine-t-on un mouvement politique qui se définirait comme allant à reculons ?

Dans ces conditions, si la réforme est son propre principe d'évidence, si son adoption est de l'ordre de la nécessité, son rejet ne peut être que le fruit d'une irréductible mauvaise volonté ou d'une erreur de jugement – voire, dans sa version coupable, d'un déni de réalité. C'est encore un registre discursif que Macron emprunte aux thuriféraires de l'austérité passée, lui qui exhorte les citoyens à « entendre la réalité » plutôt qu'à céder à une « forme d'illusion ». Son corollaire, bien entendu, est que l'activité de gouvernement ne serait finalement qu'un grand exercice de pédagogie, et que sa réussite ou son échec ne dépendraient que de sa capacité à « convaincre » et à « expliquer » – deux autres termes clés de l'allocution télévisée de Macron. L'art du bon gouvernement revient alors à regarder la vérité en face et à la dire « sans ornements ni excuses, même si elle fait mal », comme le recommandait Rajoy.

Or, nos démocraties auraient la fâcheuse tendance à « vouloir s'abstraire du principe de réalité », d'après le chef d'État français. Elles ont donc besoin d'être protégées d'elles-mêmes et de la tyrannie du court terme, au nom de l'intérêt général. Ce thème est bien sûr aussi ancien que la pensée anti-démocratique elle-même. Sans remonter jusqu'à Platon, on la trouve au cœur de la pensée néo-conservatrice et de sa « common pool theory » : la démocratie serait intrinsèquement inflationniste, vouée à succomber sous le poids des exigences toujours plus nombreuses et déraisonnables d'un peuple gourmand³. Ces « excès » de la démocratie et son court-termisme pathologique étaient d'ailleurs l'objet central du livre que Mario Monti a cosigné en 2012 avec Sylvie Goulard, alors eurodéputée et passée depuis à... LREM. Dans cet ouvrage au titre évocateur – *De la démocratie en Europe. Voir plus loin* – on pouvait notamment lire un passage des Federalist

Papers dans lequel Alexander Hamilton déclarait : « Lorsque les vrais intérêts du peuple sont contraires à ses désirs, le devoir de tous ceux qu'il a préposés à la garde de ses intérêts est de combattre l'erreur dont il est momentanément la victime afin de lui donner le temps de se reconnaître et d'envisager les choses de sang-froid. »

Cette perspective ne s'en cache même pas : l'Union européenne a précisément pour vocation de tempérer la démocratie et de pousser les peuples à réaliser les efforts que l'orthodoxie économique impose. Cette dépossession démocratique passe par le découplage entre le lieu de la décision politique (politics) et celui de la mise en œuvre de l'action publique (policies), conséquence majeure, selon le politiste Christopher Bickerton, du passage de l'État-nation à « l'État membre »⁴. Depuis quelques années, cette tutelle sur les politiques économiques et budgétaires des États s'opère via le Semestre européen, mécanisme de coordination permanent entre les États et les institutions européennes, dont sont issues les « recommandations » adressées à la France concernant son système de retraites.

L'ILLUSION DE LA RESPONSABILITÉ

Drôle de monarque républicain, cependant, que celui dont la volonté se plie à un simple bilan comptable. À l'en croire, Macron est pieds et poings liés par cette « nécessité » qui nous gouverne tous, il n'est que l'agent exécutant une logique qui le dépasse. À chaque ère son principe de neutralisation du conflit, comme l'avait remarqué le juriste Carl Schmitt⁵ : l'érection de la sphère économique en logique autonome, prévalant sur le moment de la décision politique, n'est que le succédané de cette suprématie de la sphère religieuse pour la monarchie de droit divin ou de celle des sciences et techniques pour le libéralisme classique. À ceci près que le chef de l'État français n'est ni le dernier descendant d'un lignage royal, ni le représentant d'une classe dont le suffrage censitaire garantit la légitimité exclusive à exercer le pouvoir, mais qu'il est supposé gouverner au nom du peuple dans son ensemble, duquel il tient son mandat.

Avec l'avancée du principe démocratique, une « dissolution des repères de la certitude » s'est opérée, d'après les mots du philosophe Claude Lefort : la sphère politique s'est progressivement autonomisée des autres champs d'activité sociale et est devenue sa propre source de légitimité⁶. Cela implique une constante réactivation de ses mythes fondateurs, comme la croyance en l'efficacité et en la représentativité de l'action publique⁷. Tout acteur autorisé du champ politique participe ainsi à une liturgie autour de la croyance selon laquelle l'action des gouvernants



peut avoir prise sur le réel et tire sa légitimité du suffrage universel. Celle-ci détermine aussi, à l'inverse, des indicibles par excellence : qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition, aucun prétendant à l'exercice de l'autorité politique ne la déclarera impuissante ou illégitime en général. C'est pourtant bien ce que le registre impératif accomplit en faisant étalage de la contrainte qui pèse sur l'action du gouvernement. Ce fatalisme apparent du discours néolibéral dès qu'il s'agit des réformes qu'il promet heurte de plein fouet les croyances communes associées à l'autonomie du champ politique. Si la rationalité économique détermine une et une seule politique possible, pourquoi ne pas la confier directement à des économistes ? Si le social n'est pas ce terrain d'indécidabilité fondamentale, conférant un caractère primordial à la décision entre des choix alternatifs, que deviennent le

rôle et la légitimité des acteurs politiques ? En endossant un tel discours, un chef d'État se trouve dans la position absurde de l'homme sciant la branche sur laquelle il est assis : il nie l'autonomie du champ politique dont il dépend pour se constituer en tant que sujet. Cette tension, patente dans le discours, n'est que partiellement résolue par le tour de passe-passe rhétorique consistant à exalter le sens de la responsabilité de l'exécutif, son engagement à endosser l'impopularité en soumettant la population à des efforts difficiles. Ces sacrifices – ce discours comporte généralement une forte connotation rédemptrice, les réformes étant vues comme le rachat d'un comportement irresponsable dans le passé – ne seront d'ailleurs pas vains, si l'on en croit la parole présidentielle. Ils sont même la promesse d'un avenir radieux : dans le cas de la réforme des retraites, il

s'agit ni plus ni moins que d'assurer la pérennité du système de sécurité sociale dans son ensemble, qu'on ne détruit donc que pour mieux préserver. Imperceptiblement, la nécessité se fait vertu : la réforme signale le courage et la détermination de celui qui la porte dans l'intérêt d'une population qui s'y oppose et s'inscrit dans un univers éthique qui place la solidarité intergénérationnelle en son cœur. Puisque la réforme est naturelle, bonne, rationnelle, nécessaire, elle ne peut être définitivement enterrée mais uniquement postposée. Ne pas la faire maintenant, c'est condamner les générations futures à la réaliser sous une forme plus dure – elle est donc un cadeau du présent à l'avenir. Le raisonnement est alors directement calqué sur celui qui vise à justifier les politiques de réduction de la dette publique. Il y aurait pourtant une autre hypothèque sur le futur à dénoncer : c'est celle que le

sociologue Wolfgang Streeck identifie dans le recours massif au crédit privé, cœur battant du capitalisme financiarisé, qui permet « d'acheter du temps » en compensant la baisse tendancielle des taux de croissance dans les économies post-industrielles⁸. Curieusement, celle-ci n'apparaît jamais dans le débat public.

LE BLOC BOURGEOIS EN EMBUSCADE

Il est toujours difficile de mesurer l'efficacité d'un discours, sauf à mener des études approfondies sur sa réception. Le diptyque nécessité-responsabilité convainc-t-il ses destinataires ? Le sujet néolibéral est-il ce citoyen compréhensif, exécutant un acte d'attribution à la demande de ses gouvernants afin de laver le péché d'inflation de sa communauté⁹ ? La classe politique sera-t-elle récompensée de la lucidité et du courage qui la caractérise face aux impératifs comptables, ou fera-t-elle les frais de l'ingratitude populaire, comme l'a récemment déploré Macron ? Dans le cas de la crise de la zone euro, le recul nous permet de tenter d'inférer l'efficacité de ce discours à partir des développements socio-politiques survenus au cours de la décennie suivante. Le tableau n'est guère reluisant pour les chantres de l'austérité : partout où se pose le regard – Grèce, Espagne, Italie –, les forces ayant joué de ce registre discursif ont été balayées ou ont manqué de l'être. L'exemple italien est remarquable à plus d'un titre : l'alternance entre Berlusconi et ses adversaires du centre-gauche, qui avait rythmé la compétition politique depuis le début des années 1990 et le Tangentopoli, a perdu de sa vigueur au profit de nouveaux acteurs : tentative de nationalisation d'une droite régionaliste, émergence spectaculaire d'une force populiste catalysant un ressentiment populaire massif, montée au gouvernement d'une extrême droite néo-fasciste, tentative de constituer un pôle centriste. Preuve, s'il en faut, qu'à chasser le politique, ce dernier revient au galop.

La France n'a pas été, au même titre que ses voisins du Sud, au cœur de la tourmente financière pendant la crise et n'a pas fait l'objet de la même coercition des marchés et des institutions européennes. Le mandat de François Hollande, axé sur les réformes structurelles (comme la « loi travail ») et le durcissement identitaire en réponse aux attentats perpétrés sur le sol français (loi de « déchéance de nationalité »), a pourtant joué un rôle équivalent. Ce quinquennat a porté le coup de grâce à la dynamique d'affrontement entre un bloc de gauche et un bloc de droite, qui avait organisé la vie politique du pays tout au long de la Vème République. Le bipolarisme de la compétition partisane s'est ainsi effacé au profit d'un jeu à trois, entre

un bloc nationaliste, un bloc social-écologiste recomposé, et un « bloc bourgeois »¹⁰. L'opération de fusion du centre-gauche et du centre-droit en un bloc bourgeois, réalisée par Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle de 2017, est venue parachever la lente érosion de ces deux blocs, mais n'aurait cependant pas été possible sans la soudaine décrédibilisation de la gauche de gouvernement par son ralliement au même programme de réformes néolibérales promu par ses adversaires. Macron est donc un pur produit du tournant politique des années 2010 : il est un Matteo Renzi ou un Albert Rivera dont le coup politique, par un mélange de circonstances favorables et de flair personnel, a parfaitement réussi. Prenant acte de la perte de consensus des deux forces principales du système politique, il a proposé la voie de la fusion comme stratégie de survie pour toutes les âmes raisonnables qui font de l'économie de marché et de l'intégration européenne les deux points cardinaux de leur engagement politique. Comme l'ont montré Bruno Amable et Stefano Palombarini, la configuration issue de ces multiples recompositions est passablement instable, aucun des trois blocs en compétition ne pouvant prétendre à l'hégémonie. Le partage de l'électorat en trois parts pratiquement égales était manifeste lors des dernières élections, présidentielle et législatives. Avec un quinquennat de recul, la stratégie macroniste est devenue de plus en plus claire : pourquoi s'évertuer à être hégémonique lorsque la position excentrée des deux autres blocs permet de gouverner par défaut, en tant que force minoritaire jouissant d'une position pivotale, en tablant sur l'apathie des abstentionnistes qu'aucune force ancrée dans la société ne semble à même de troubler ? C'est sans doute l'autre message qu'il faut retenir de son intervention. Le chef de l'État, abandonnant toute la retenue inhérente à sa fonction, s'est laissé aller à affirmer brutalement ce qui d'ordinaire reste implicite : ne jouant pas sa réélection dans quatre ans, il n'a cure de sa cote de popularité et est tout disposé à gouverner contre le pays.

À l'ère des formations politiques jetables, son impopularité personnelle peut même rejaillir sur l'étiquette partisane qui lui est associée. Son calcul, semble-t-il, est le suivant : il se trouvera de toute façon quelqu'un dans son propre camp qui, ayant eu l'habileté de garder une saine distance vis-à-vis de lui et la capacité de construire une machine électorale ad hoc pour soutenir sa candidature, pourra remporter la présidentielle au nom d'un changement de « méthode ». Autrement dit : il importe peu de savoir si le discours sur les retraites convainc. Il n'a pas besoin de convaincre, mais de rassurer les occu-

pants d'une citadelle assiégée en montrant l'état de division et le manque de matériel d'assaut des divisions postées à ses pieds. À ce stade, il n'y a aucune raison de penser que l'équilibre des forces aboutisse à un autre résultat, tant que la désaffiliation, la démobilisation et/ou le vote pour l'extrême droite prévaudront au sein d'une grande partie des classes populaires. L'impuissance surjouée du gouvernement pourrait bien alors avoir pour égale celle de ses adversaires – à moins que, coup de théâtre, les grévistes et les manifestants s'organisent par-delà les mobilisations contre la réforme des retraites.

In LVSL

Notes :

1. Richard Heuzé, « Interview avec Mario Monti: "Italie, souffrir pour guérir", *Politique internationale* 137, 2012, pp. 233-42.
2. C'est ainsi que Michel Foucault définissait les « formations discursives », ces grandes matrices de discours sur l'être humain et la société, historiquement situées, dont son travail de recherche visait à faire la genèse et à dégager les principes d'unité (Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969).
3. Sylvie Goulard et Mario Monti, *De la démocratie en Europe. Voir plus loin*, Paris, Flammarion, 2012.
4. Christopher Bickerton, *From Nation-States to Member States*, Oxford, Oxford University Press, 2012.
5. Carl Schmitt, *La notion de politique*, Paris, Flammarion, 1992.
6. Claude Lefort, *Essais sur le politique. XIXe – XXe siècles*, Paris, Seuil, 1986.
7. Christian Le Bart, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots. Les langages du politique*, n°72, 2003, pp. 97-109.
8. Wolfgang Streeck, *Buying Time: The Delayed Crisis of Democratic Capitalism*, London and New York, Verso, 2014.
9. Liam Stanley, « 'We're Reaping What We Sowed': *Everyday Crisis Narratives and Acquiescence to the Age of Austerity* », *New Political Economy*, 19(6), 2014, 895-917.
10. Bruno Amable et Stefano Palombarini, *L'illusion du bloc bourgeois : Alliances sociales et avenir du modèle français*, Paris, Raisons d'agir, 2017.



Etats-Unis

Au moins 24 morts dans des tornades et de violentes tempêtes

Au moins 24 personnes sont mortes dans le sud, le centre-est et l'est des Etats-Unis lors du passage de tornades et de violentes tempêtes qui ont mis maisons et commerces en pièces, selon les autorités.

Le Tennessee déplore neuf décès dus aux fortes intempéries, tous survenus dans le comté de McNairy, à l'est de Memphis, a indiqué samedi Larry Smith, maire de ce comté, à la chaîne locale WREG.

Ils s'ajoutent aux quinze victimes recensées dans les Etats de l'Arkansas, du Mississippi et de l'Alabama, dans le sud, ainsi que dans ceux de l'Indiana et de l'Illinois, dans le centre-est du pays et du Delaware sur la côte Est.

Dans le Delaware, "l'effondrement d'une structure" dans le comté de Sussex a fait un mort samedi soir, selon le centre local de secours, alors que les services météorologiques ont également mis en garde des Etats voisins comme la Pennsylvanie et l'Etat de New York contre des vents violents et de potentielles tornades.

Little Rock, capitale de l'Arkansas, a été durement frappée. Les habitants se sont réveillés vendredi avec des voitures retournées, d'immenses arbres déracinés, des poteaux téléphoniques brisés ou encore des maisons éventrées. Au moins cinq per-



sonnes sont mortes dans cet Etat, selon sa gouverneure Sarah Huckabee Sanders.

"Nous savons que beaucoup de personnes ont dû être déplacées et sont à la recherche d'un refuge", avait détaillé le maire de Little Rock, Frank Scott Jr.

La ville de Wynne, dans le

nord-est de l'Etat, a été "en gros coupée en deux par les dégâts d'est en ouest", a expliqué la maire Jennifer Hobbs auprès de CNN.

Sarah Huckabee Sanders, qui a précisé samedi avoir discuté avec le président Joe Biden de la situation, avait déclenché l'état d'urgence la veille et dé-

ployé une centaine de gardes nationaux.

Les autorités du Mississippi ont de leur côté rapporté un mort et plusieurs blessés dans le comté de Pontotoc à environ 200 km au sud de Memphis.

Une personne âgée a en outre été tuée dans l'Alabama lorsqu'une tornade s'est abat-

tue sur sa maison, ont détaillé les autorités de la ville de Huntsville, près de la frontière avec le Tennessee.

650.000 foyers sans électricité

Dans le nord du pays, dans la petite ville de Belvidere, à l'ouest de Chicago dans l'Etat de l'Illinois, une partie du toit et de la façade de l'Apollo Theatre s'est effondrée en plein concert d'un groupe de heavy metal en raison du passage d'un violent orage.

Shawn Schadle, chef des pompiers de Belvidere, a fait état d'un mort et de 28 blessés dont cinq hospitalisés pour des blessures graves.

Des images de télévision ont montré des spectateurs blessés être évacués sur des brancards et, sur les réseaux sociaux, des photos ont montré dans la salle un amoncellement de débris arrivant à la taille et un trou béant dans le toit.

Dans le comté de Crawford, trois personnes ont été tuées par l'effondrement d'une maison, a déclaré le porte-parole de l'Agence de gestion des urgences de l'Illinois Kevin Sur-

UBS/Credit Suisse

Entre 20 et 30% des emplois pourraient être supprimés

Les responsables de la mégabanque née du rachat de Credit Suisse par sa compatriote UBS envisagent de supprimer 20 à 30% des emplois --soit entre 25.000 et 36.000 postes dans le monde, affirme l'hebdomadaire SonntagsZeitung, citant des sources internes anonymes.

C'est bien plus que le nombre de suppressions de postes que prévoyait Credit Suisse dans le cadre de son plan de restructuration avant que les autorités helvétiques ne poussent UBS à racheter, dans l'urgence, sa rivale menacée d'effondrement.

En Suisse seule, jusqu'à 11.000 postes seraient concernés, croit savoir l'hebdomadaire.

Avant le rachat, UBS employait un peu plus de 72.000 personnes contre plus de 50.000 chez Credit Suisse.

L'hebdomadaire ne précise pas la période sur laquelle ces suppressions d'emplois sont prévues, ni les activités les plus touchées au sein des deux géants bancaires.

Avant d'être avalée le 19 mars par le numéro un de la banque en Suisse, Credit Suisse prévoyait de supprimer 9.000 postes d'ici 2025 dans le cadre

de son plan de redressement.

Les risques de doublons sont perçus comme importants, dans la mesure où les profils d'UBS et de Credit Suisse se ressemblent.

Active comme UBS dans la gestion de fortune et la banque d'affaires, Credit Suisse s'appuie aussi comme sa concurrente sur l'activité locale, qui propose notamment des hypothèques et des crédits aux PME.

En Suisse, sa banque de détail compte 95 agences, contre environ 200 chez UBS. Credit suisse y emploie environ 17.000 personnes.

Selon l'édition dominicale du tabloïde Blick, la marque Credit Suisse devrait exister encore trois ou quatre ans avant de disparaître.

Les actionnaires de Credit Suisse, qui ne toucheront que 76 centimes par action, doivent se retrouver mardi à Zurich pour l'Assemblée générale de la banque.

Ceux d'UBS ont rendez-vous le lendemain également à Zurich.

Leur fusion se fait sans l'aval de leurs actionnaires respectifs, les autorités suisses ayant levé l'obligation de les consulter au nom de l'intérêt supérieur de la place financière suisse.

Kenya

L'opposition ignorent les appels du gouvernement à suspendre les manifestations

Les tensions se sont intensifiées dans le pays, alors que les manifestations antigouvernementales se poursuivent malgré les sollicitations des chefs religieux et de la communauté internationale.

Le chef de l'opposition kényane, Raila Odinga, a bravé, hier, dimanche, les appels à renoncer aux manifestations antigouvernementales prévues pour lundi, malgré leur interdiction par le gouvernement qui invoque la sécurité publique et les dégâts matériels.

"Nous sommes tous prêts pour le grand lundi", a déclaré dimanche Raila Odinga.

Le vice-président kenyan Rigathi Gachagua avait auparavant adressé une ferme mise en garde à Odinga, l'enjoignant de mettre fin aux manifestations qui se poursuivent depuis des semaines dans le pays.

Rigathi Gachagua a déclaré que lundi serait le dernier jour

de protestation avant que le gouvernement "n'impose son autorité".

"Lundi, le gouvernement fera respecter son autorité et protégera les vies et les biens", a-t-il ajouté.

Le vice-président kenyan a également déclaré : "Les vols et les braquages accompagnés de violence sont des crimes lourdement sanctionnés. Il n'est pas question de faire comme si de rien n'était et les manifestations ne sauraient être reconduites".

Les manifestations, qui durent depuis des semaines, ont fait quatre morts, dont un policier, en plus de dizaines d'arrestations dans tout le pays, selon les autorités.

Odinga a toutefois déclaré que les manifestations antigouvernementales visant à forcer le gouvernement du président William Ruto à réduire le coût de la vie se poursuivraient comme prévu.

Malgré les nombreux appels à la cessation des manifesta-

tions, provenant notamment des chefs religieux et de la communauté internationale, Odinga est déterminé à maintenir les manifestations de lundi.

La situation reste tendue dans tout le Kenya, les autorités soulignant la nécessité de protéger l'économie et la sécurité publique.

L'interdiction des manifestations a également suscité la controverse, d'aucuns y voyant une atteinte au droit de rassemblement pacifique.

Les manifestations bihebdomadaires ont également entraîné d'importants dommages aux bâtiments et aux véhicules, de même que des actes de pillage, de vandalisme et des incendies criminels dans les lieux de culte.

L'avertissement lancé par le vice-président Gachagua intervient dans un contexte de vives tensions dans le pays, le gouvernement ayant durci sa position à l'égard des manifestations de l'opposition.

Accord Irlande/Europe Un post-Brexit qui plaira aux marchés ?

Un accord a été signé entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne (Protocole de Windsor). Signé, mais pas encore voté à la Chambre des Communes, au Parlement d'Irlande du Nord (où des visions extrêmes vont s'exprimer) et au Parlement européen (où ce devrait être plus facile). Selon Jean-Paul Betbeze, pour les Marchés Financiers l'opération est faite, positive au moins pour l'Angleterre...



Par Jean-Paul Betbèze

En effet, le Brexit qui devait ouvrir la voie à un Global Britain n'a pas tenu ses promesses. En prenant les chiffres de la BBC, la croissance du Royaume-Uni depuis fin 2009 jusqu'au troisième trimestre 2022 a été de -0,1%, à comparer au +0,3 de la France, au +0,2 de l'Allemagne et au +4 des Etats-Unis. Le regain de croissance qui devait venir des accords commerciaux hors Europe, malgré un nombre de 71, n'a pas été suffisant. Il est vrai qu'ils étaient, en majorité, une copie de ceux déjà signés avec l'Union Européenne et que les nouveaux pays étaient souvent plus petits et/ou plus éloignés (Australie ou Nouvelle Zélande par exemple). Dans ce contexte défavorable, la livre sterling a baissé, un peu par rapport à l'euro (de 0,6% sur un an)

et bien plus par rapport au dollar (-19% depuis le 23 juin 2016, date du Référendum). Pas vraiment de croissance et une livre qui faiblit, l'inflation est donc arrivée. Elle est actuellement de 10,1%, ce qui pose des problèmes économiques et sociaux. Pour soutenir la croissance, la solution des conservateurs est en général de baisser les impôts. C'est ce que voulait Liz Truss, avec une baisse de 45 milliards de livres, beaucoup sur les hauts revenus, afin de pousser à investir en Angleterre. Hélas, ses calculs étaient très faibles, non vérifiés et susciterent une bronca politique, mais surtout financière. Les rendements à 10 ans se mirent à grimper, forçant la Banque d'Angleterre à acheter en catastrophe des bons du Trésor pour éviter une crise des fonds de pension. Liz Truss part, et la leçon n'a pas été oubliée : non pas des baisses d'impôts mais plutôt celles des

dépenses budgétaires, dans un cadre très contraint. Facile !

C'est ce qu'a compris le nouveau Premier ministre, Rishi Sunak : tout faire pour avoir plus de croissance, par l'extérieur. Heureusement le Gouverneur de la Banque d'Angleterre sera compréhensif : pas prêt à beaucoup augmenter ses taux, même s'ils sont seule-

ment à 4%. Cette promesse permet aux taux longs de rester à 3,8%, ce qui est... très favorable.

Le Royaume-Uni en manque de bras

Le problème interne est donc l'inflation, avec un taux de chômage très faible à 3,7%. Le Royaume-Uni manque en fait de bras, on parle de 330.000 emplois

selon certains Think Tanks, soit 1% environ de la population active. Mais ce 1% concerne l'hôtellerie, la restauration, les soins et l'enseignement public, souvent des emplois peu qualifiés. On peut donc penser qu'il y a un lien, au Royaume-Uni, entre l'inflation salariale et ce manque d'emplois, que l'immigration pourrait combler. C'est là l'autre problème majeur que doit résoudre le Premier ministre : non seulement chercher des marchés extérieurs, mais augmenter les salaires sans trop faire dériver le déficit budgétaire qui est déjà à 6,4% du PIB. En attirant des immigrés ? On entend plutôt qu'il faut faire venir des ingénieurs pour soutenir la City qui souffre de la concurrence de Paris, Dublin, Francfort et Amsterdam, mais quid des lacunes dans la santé et l'enseignement ?

Des immigrés, ce n'est pas ce que souhaitent les Britanniques qui ont voté Brexit ! Surtout, réduire les papiers et les normes n'ouvrira pas des marchés extérieurs si des problèmes de qualité se posent, sachant que les traders attendus à Londres ne suffiront sans doute pas à faire repartir la machine.

N'empêche, les marchés financiers saluent cette solution à double vitesse pour exporter des biens venant d'Angleterre : rapide pour l'Irlande du Nord, avec vérifications pour l'Irlande, alias le Grand Marché. Le plus compliqué suivra.

In Boursorama

Marchés

Fin de semaine dans le vert

Tandis que l'appétit pour le risque perdure en Europe, avec l'apaisement des craintes sur les banques et la bonne orientation des valeurs technologiques, l'indice S&P500 s'adjuge 0.2% en préouverture, en attendant notamment les données sur l'inflation américaine. L'indice américain avait terminé en hausse de 0.57% à 4050 points vendredi.

Sur le plan macroéconomique, l'indice CPI est ressorti en hausse de 6.9% en zone euro (consensus 7.1% et 8.5% le mois dernier). L'indice Core remonte néanmoins à 5.7% (5.6% précédemment). Les opérateurs prendront connaissance à 14h30 de l'indice Core PCE aux Etats-Unis, des dépenses et revenus des ménages avant l'indice PMI de Chicago à

15h45 et l'indice de confiance du Michigan à 16h.

Graphiquement, la dynamique reste haussière en données horaires au-dessus des 4000 points voire au-dessus des 4030 points en intraday. Le franchissement des 4058 points serait de bon augure pour une poursuite du mouvement en direction des 4081/4089 points.





Nouvelle Renault 5 électrique (2023) Toutes nos informations

La nouvelle R5 de Renault sera dévoilée au public un peu plus tard dans l'année. En attendant, découvrez toutes nos informations sur la citadine électrique.

Renault a décidé de ressortir une ancienne gloire pour lancer sa nouveauté électrique citadine. Comme bon nombre de constructeurs, le losange préfère un nom déjà connu et un design qui rappellera le passé plutôt qu'un produit 100 % nouveau comme Volkswagen a pu le faire avec la gamme ID. La R5 sera donc le renouveau du segment B électrique chez Renault après plus d'une décennie de Zoe, qui n'aura clairement pas démerité au niveau européen. Mais la R5 doit franchir un cap à plusieurs échelons : technologique, d'abord, mais aussi en matière de coûts.

Design

Le concept que l'on connaît est finalement déjà très proche du modèle de série. Nos équipes peuvent le confirmer, la nouvelle R5 sera en grande partie dans l'esprit de ce showcar intéressant, avec ses nombreux rappels à la première R5. Les montants arrière, les feux, la face avant plus rectangulaire et moins dans les rondeurs qu'une Zoe, tout est là pour nous ramener au bon souvenir de la R5. A bord, Renault a décidé là aussi de faire de nombreux rappels : le volant au design spécifique trônera sur une planche de bord marquée par des stries verti-



cales. Un marqueur visuel de la R5 de première génération. La nouvelle R5 sera déclinée en au moins deux versions. La première, "civile", sera tournée vers le grand public avec un moteur à rotor bobiné développé conjointement par Valeo et Renault, et produit en France, à Cléon. Il devrait développer 136 ch, soit la puissance actuelle... de la Zoe. C'est en revanche plus faible

qu'une Peugeot e-208, mais la R5 s'illustrera sur d'autres points. La seconde, proposée par Alpine, tournera autour des 200 ch.

La présence des trains multibras arrière avec des voies larges et une nouvelle technologie de batterie vont faire passer un cap à la citadine électrique Renault. Le losange a déjà travaillé durement pour produire une Mégane E-Tech à

la batterie fine et légère, on attend le même résultat sur la R5. Les capacités de batteries, qui n'ont pas encore été communiquées, seront selon nos informations de 40 et 52 kWh. Renault reste sur une chimie traditionnelle NMC (faisant donc appel à du cobalt) pour sa densité énergétique. Un choix plutôt logique compte tenu du gabarit du véhicule, qui ne permet pas d'avoir un gros pack

de batterie. Pour ceux qui voudraient revivre l'époque de la R5 Alpine, il y aura toujours la possibilité d'opter pour la version au "A" de la R5. Elle aussi produite à Douai, elle recevra un moteur d'une puissance située entre 215 et 220 ch avec la plus grosse batterie.

Prix

Au delà de l'attente sur le design et l'autonomie, l'information la plus importante sera le prix de la R5 électrique. Renault avait démarré le projet en parlant d'un ticket d'entrée à 20 000 €, au même titre que la citadine rivale de Volkswagen. Depuis, les deux constructeurs se sont ravisés face à la flambée du coût des matières premières. Jouant la prudence, Renault et le groupe VW ont donc plutôt misé sur un prix d'attaque placé à environ 25 000 €. Mais tout récemment, Renault nous a confirmé qu'ils visaient un prix de vente plus faible que la concurrence directe. Une R5 électrique 40 kWh en finition d'entrée de gamme devrait donc être vendue sous les 25 000 €, hors bonus écologique. D'ici à ce que la R5 soit lancée, le barème du bonus aura toutefois eu le temps de bouger : en 2024, la prime maximale pourrait passer à 4000 €, écartant ainsi l'éventualité d'une R5 sous les 20 000 €, bonus inclus.

L'Automobile Magazine

Europe L'UE valide la fin des moteurs thermiques en 2035

L'Union européenne a mis fin à trois semaines de psychodrame lié au blocage allemand et a validé la fin des moteurs thermiques dans les voitures neuves à partir de 2035, mesure centrale du plan climat des 27.

Le texte contraindra les automobiles neuves à ne plus émettre aucun CO₂**, interdisant de fait les véhicules essence, diesel, et hybrides, au profit du tout électrique.**

Un "large soutien" a été trouvé parmi les ambassadeurs des 27 pays membres à Bruxelles, a annoncé la présidence suédoise du Conseil de l'UE. Ils ont accepté que ce règlement historique soit "mis à l'ordre du jour" d'une réunion mardi des ministres de l'Énergie pour adoption formelle, ultime étape du processus législatif.

Ce texte s'inscrit dans l'objectif européen de neutralité carbone en 2050. Il marque la fin d'une époque industrielle. Pendant plus d'un siècle, le Vieux continent, berceau de marques prestigieuses, a dominé l'innovation automobile. Au coeur de son savoir-faire, des moteurs thermiques considérés comme les plus performants au monde.

Porté par Peugeot et Renault en mars L'embellie du marché français

Le marché français des voitures neuves a enregistré en mars 182.713 immatriculations (+24,23%), une embellie portée par Peugeot et Renault, encore loin toutefois des niveaux d'avant la pandémie, a indiqué samedi la Plateforme automobile (PFA) qui représente constructeurs et équipementiers. "C'est le huitième mois consécutif de hausse. Les livraisons sont réparties et on a un peu moins de pénuries de puces électroniques", a déclaré à l'AFP François Roudier, responsable de la communication de la PFA. "Le mois de mars est traditionnellement un bon mois. On continue de remonter la pente, mais on est encore loin du niveau d'avant la pandémie, où on avait entre 210.000 et 220.000 nouvelles immatriculations", a-t-il détaillé.

Le mois de mars 2023 a notamment été porté par Peugeot (+35% par rapport à mars 2022, à 29.158 unités) et la marque Renault

(30%, à 27.175 unités). Dacia, du groupe Renault, continue de progresser, quoique moins fortement qu'en février, à 19,4%, avec 15.186 unités. Le groupe Stellantis (Citroën, Peugeot, Fiat), qui pèse 31% du marché français en volume devant le groupe Renault (23%), continue de souffrir de problèmes de logistique, mais voit ses livraisons légèrement progresser sur trois mois (+5,6%). Le groupe Volkswagen affiche un fort rebond avec 24.294 voitures vendues (+22%).

Les voitures électriques continuent de gagner du terrain et représentent à présent 17% du marché des voitures particulières, soit quatre points de plus qu'en mars 2022. Les hybrides et hybrides rechargeables ont représenté 32% des ventes et les voitures à essence 39%. "Surfant sur la vague porteuse de l'électrique, les marques chinoises avancent peu à peu leurs pions. Si Tesla culmine toujours en tête

(8.710 immatriculations en mars 2023, soit une hausse de 80%)", suivi de Peugeot, Renault et Dacia, "le chinois MG (1.475 immatriculations, en hausse de 161%) talonne Fiat (2.022 immatriculations, +29%) en cinquième position", indique le cabinet AAA Data dans un communiqué publié samedi.

"Le choix technologique de la motorisation électrique bouleverse l'ordre établi chez les constructeurs au niveau national comme au niveau mondial. Avec l'arrivée des marques chinoises sur le marché français, les parts de marché des constructeurs historiques risquent d'être chèrement disputées", analyse Julien Billon, directeur général de AAA DATA. Par ailleurs, le déclin des motorisations diesel se poursuit. Avec un recul de 6% des immatriculations, elles ne représentent plus que 11% du marché des particuliers, précise ce cabinet.

Capital avec AFP



Par Jules Gourvenec

Au carrefour de différents sous-champs de la sociologie – sociologie du sport, de la jeunesse, des pratiques culturelles, de la stratification sociale, de l'action collective, de la ville pour les principaux –, Ludovic Lestrelin dresse un panorama de la littérature sur les supporters avec pour ambition de le « décloisonner » (p. 6) et d'ouvrir sur de nouvelles pistes de recherche. Loin de l'image d'Épinal portraying le supporter en « chauvin, fanatique, grégaire et vulgaire, si ce n'est stupide, raciste, sexiste et violent » (p. 4), le présent ouvrage s'attache à rendre compte des pratiques sociales du supporter et des institutions dans lesquelles elles s'inscrivent, à l'aide de concepts classiques de la sociologie – l'intégration sociale, la carrière entre autres –, de notions propres à ce domaine¹, et d'exemples précis et divers.

Dans un premier chapitre, l'auteur réalise une socio-histoire transnationale du supportérisme. Le sport se développant, les investissements financiers et l'intérêt de la presse convergent pour faire du match un spectacle. L'incertitude du résultat inhérente à la rencontre sportive, l'organisation spectaculaire ainsi que la défense de l'équipe locale participent à amener les foules. Les stades permettent alors de stabiliser les rôles et statuts de chacun : sur le terrain, les joueurs, et en tribunes, le public. Les premiers supporters, impliqués dans les clubs qu'ils supportent, sont issus de l'aristocratie anglaise tandis que les ouvriers, simples spectateurs, ne sont pas bienvenus dans les stades. Dans les années 1930, les supporters se rassemblent en groupes et organisent de petits événements locaux, qui fournissent aux clubs un soutien moral et financier et permettent de se distinguer des autres spectateurs par leur passion plus démonstrative, leurs connaissances et leurs initiatives. Au stade, « la pondération est la règle, l'exubérance condamnée » (p. 15), même si, en fin de compte « l'esprit partisan et l'impératif de la victoire l'emportent souvent sur l'éthique de comportement et la morale sportive » (p. 16). Dans le contexte culturel des années 1960 (p. 17), les chansons, les écharpes, les banderoles et parfois la pyrotechnie

peuplent les enceintes sportives, généralement une tribune. Puis, les groupes de supporters gagnent en autonomie. Par exemple, en Italie, d'abord chapeautés par des prêtres dans les années 1950, les groupes de supporters rassemblent des « ultras » (p. 18), organisés, démonstratifs, radicaux et rebelles, qui font concurrence aux associations officielles, en (re)présentant un contre-modèle : contre les supporters plus âgés et plus calmes, et contre les clubs devenus sociétés commerciales. Aujourd'hui, le « succès du supportérisme ultra indique une perte progressive de pouvoir des clubs dans l'imposition et le contrôle des modes légitimes de soutien »² (p. 22).

Le deuxième chapitre de l'ouvrage envisage la carrière du supporter, qui doit adhérer au groupe, s'y engager, « c'est-à-dire prendre parti, consacrer du temps et de l'argent, endosser un rôle » (p. 25), et rester membre. D'abord, la partisanerie³ renvoie au choix de l'équipe à supporter, marqué souvent par une transmission de père en fils, pour laquelle le sociologue ne doit pas oublier l'illusion biographique de la mise en récit, et qui vient renforcer l'intensité et l'intimité de l'affect pour le club. Ensuite, le sentiment de continuité s'éprouve dans la difficulté : endurer avec son équipe et s'exposer au jugement d'autrui sont deux composantes à la fois distinctives et génératrices de souffrance pour le supporter. Une question reste en suspens : qui supporte ? Dans l'ensemble, le public est jeune, masculin et issu des fractions stables des classes populaires ou des fractions basses des classes moyennes. Les groupes correspondent souvent à des foyers de sociabilité déjà existants.

Le stade et la télévision font l'objet des troisième et quatrième chapitres. Le stade, les transports publics, les bars sont autant d'endroits de la ville dont l'organisation est influencée par les flux humains les jours de match, non sans réticence de la part des riverains. À l'intérieur du stade se côtoient des formes variées de supportérisme et l'intensité de la passion n'est pas proportionnelle à l'excitation reflétée lors du match. Les groupes de supporters, forts des speakers⁴, des tambours et des chants, attirent l'attention et contribuent à la réputation du stade, donc du club. Cela ne doit pas effacer les enjeux de lutte à l'intérieur de l'enceinte : les plus gros groupes obtiennent

les meilleures places, en général juste derrière un but, et les leaders du groupe sont en bas pour organiser les chants et banderoles. Le chaos parfois affiché reste le fruit d'une organisation méthodique et ordonnée : les supporters façonnent le stade et dédoublent une compétition qui se joue aussi en tribunes. Les voyages pour aller investir le stade adverse sont des marques de fidélité pour le club, et de distinction par rapport à ceux restés à la maison ; ils créent aussi des sociabilités plus fortes entre les voyageurs.

Peu à peu, les stades ont été mis sous le feu des projecteurs. Si d'après Lochard et son étude des stades de rugby⁵, les supporters étaient indifférents face à la caméra, la multiplication de ces dispositifs a accentué l'excentricité de certains supporters et a permis la « sophistication croissante des performances de soutien » (p. 57). Le spectacle se dédoublant en tribunes, il n'est pas rare que des leaders de groupes « attirent particulièrement l'attention » (p. 57), celle des médias notamment⁶. Pour la sociologie, c'est un renouvellement du supportérisme qui se joue : vécu derrière sa télé, ; dans les fanzones, faisant émerger des masses de « supporters d'un soir » (p. 60) qui veulent participer à cette « puissante expérience de la simultanéité » (p. 60) et rompre le cours habituel de l'ordre social. Dans le même temps, les groupes de supporters ne se forment plus nécessairement dans la ville des clubs, l'objectif de ces derniers étant de maximiser leur popularité pour conquérir de nouveaux supporters « à distance » (p. 64).

L'auteur s'arrête dans un cinquième temps sur une composante transnationale et intemporelle du supportérisme : la violence. La typologie de Vamplew⁷ rend compte d'une violence réactive, endémique dans les années 1920, avec bagarres générales et poursuites d'arbitres. À partir des années 1970, les désordres se désolidarisent des circonstances du match ; apparaît ainsi la figure du hooligan anglais, mot fourre-tout sans définition juridique. Les hools sont des supporters extrêmes, traqués par la police, maîtrisant le combat et recherchant la soumission du supporter rival. Quant aux ultras, ils semblent avoir un rapport ambivalent à la violence : le soutien au club prime et les contacts avec les dirigeants ne sont pas rompus, mais ils ne doivent pas effacer la masculinité agressive, les com-

bats et la radicalité. D'après Hourcade⁸, « [l]a violence est à la fois marginale et centrale » (p. 77). Dans la violence, les supporters (qu'ils soient « ouvriers », « témoins », « suiveurs » ou des « mecs valables »⁹) recherchent l'adrénaline et l'excitation, même s'il s'agit d'une occasion au cours de la saison. L'intérêt des sociologues est alors de rendre compte des logiques de cette violence. Certains ont privilégié des approches par les classes sociales, entre lutte contre l'embourgeoisement du football ou habitus du hooligan, d'autres se sont inspirés des théories de la déviance. Aujourd'hui, la recherche se concentre sur l'étude d'autres déterminants, comme la concurrence sportive ou la répression policière, et sur les caractéristiques transnationales du hooliganisme : Dunning¹⁰ envisage des « lignes de fracture » (p. 87) propres à chaque pays, et Spaaij¹¹ évoque des « traits structurant la construction identitaire » (p. 88).

Lestrelin envisage ensuite le supporter depuis deux points de vue différents, mais pas forcément opposés : d'un côté, le délinquant en acte ou en puissance ; de l'autre, le client fidèle ou potentiel. L'auteur revient en particulier sur un ouvrage collectif dans lequel Tsoukala¹² montre que l'évolution de la lutte contre les désordres dans les stades est conjointe à celle du modèle social de répression. De simples délinquants sans statut particulier, les hooligans font, à partir des années 1980, l'objet de lois spécifiques. Les techniques et technologies policières alimentent une logique préventive pour prendre en charge le risque lié à ces violences. Au même moment, les clubs deviennent des sociétés commerciales, avec des stratégies (sponsoring, merchandising, droits de télévision, transferts de joueurs, places VIP) créant de nouvelles identités supportéristes : des fans issus des classes plus aisées et sensibles aux politiques commerciales des clubs, là où les classes populaires n'ont plus les moyens de s'offrir les billets. Pour autant, « interpréter l'évolution de la composition du public exige beaucoup de précautions » (p. 100), car dans le même stade cohabitent des cibles variées avec des attentes et des intérêts divergents. Par exemple, le stade abrite des formes de contestation sociale : des supporters qui se mobilisent face aux mutations du football actuel, avec une vocation

nationale ou continentale, mais aussi des supporters militants, considérant le football comme un tremplin vers des enjeux extra-sportifs.

En bref, il faut souligner la capacité de l'auteur à éviter l'effet de catalogue et à rendre cohérente, en 110 pages, l'extrême diversité des approches sur le sujet. On regrettera cependant l'apparente absence des joueurs et joueuses tout au long du livre, car on aurait pu étudier les liens qu'ils entretiennent avec le supportérisme et leurs supporters. L'ouvrage n'en constitue pas moins un réel appel du pied pour investir ce champ de recherche, comme en témoigne la conclusion : « le supportérisme déborde le seul cadre du sport » (p. 111).

NOTES

¹ Par exemple, la notion de footballisation désigne l'importance du football comme grille de lecture, pour les membres d'une société, et comme moyen d'action, pour eux et pour l'État. La Grande-Bretagne est un contexte fréquemment avancé en un exemple. Cf. Mignon Patrick, « "Footballisation" de la politique ? Culture du consensus et football en Grande-Bretagne », *Politix*, n° 50, 2000, p. 49-71.

² Faure Jean-Michel, Suaud Charles, « Les footballeurs professionnels en France : l'éclatement d'une corporation », *Cahiers de l'INSEP*, n° 25, 1999, p. 207-228.

³ Bromberger Christian, *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995.

⁴ Aussi appelé capo en Italie, le speaker est le chef d'orchestre du groupe de supporters.

⁵ Lochard Guy, « Des publics (im)médiats aux publics médiatiques. Mise en scène de soi et dispositifs (télé)visuels dans les arènes rugbyistiques », *Recherches en communication*, n° 30, 2008, p. 15-30.

⁶ Cf encadré n° 9 : « De l'anonymat des foules sportives à la visibilité personnelle. Le cas "Depé" à Marseille ».

⁷ La typologie s'intitule *FORCE pour Frustration, Outlawry disorder, Remonstrance, Confrontation, Expressive*. Vamplew Wray, « Sports crowd disorder in Britain, 1870-1914 : causes and control », *Journal of sport history*, n° 7, 1980, p. 5-20.

⁸ Hourcade Nicolas, « Supporters extrêmes en France : dépasser les stéréotypes », *Les Cahiers de la sécurité*, n° 11, 2010, p. 162-172.

⁹ Les « ouvriers » sont ceux qui surveillent l'arrivée des forces de l'ordre. Les « témoins » immortalisent les combats pour les relayer sur les réseaux sociaux. Les « mecs valables » sont les combattants, adossés par les « suiveurs » qui observent l'évolution du combat cf. Guinhoux Bérangère, 2018, « Openers, witnesses, followers, and "good guys" : A sociological study of the different roles of female and male ultra fans in confrontational situations », *Soccer in society*, n° 26, p. 25-46.

¹⁰ Dunning Eric, Murphy Patrick, Waddington Ivan, *Fighting Fans. Football Hooliganism as a World Phenomenon*, Dublin, University College Dublin Press, 2002.

¹¹ Spaaij Ramon, *Understanding Football Hooliganism. A Comparison of Six Western European Football Clubs*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2006.

¹² Tsoukala Anastassia, « Dispositifs de sécurité contre le hooliganisme et droits des supporters en Europe », in Thomas Busset, Christophe Jaccoud et Jean-Philippe Dubey (dir), *Le Football à l'épreuve de la violence et de l'extrémisme*, Lausanne, Antipodes, 2008.

ECO TIMES
Quotidien Algérien de l'Économie

Édité par SARL SALYA.COM, au capital social de 1.000.000,00 DA
Agrément n° : 63/20
ISSN : 2716-8476

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Lyazid KHABER

Mobile : 0661.23.86.86

E-mail : d.publication@ecotimesdz.com

REDACTION

E-mail : redaction@ecotimesdz.com

DIRECTION

E-mail : administration@ecotimesdz.com

SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE

E-mail : sce.publicite@ecotimesdz.com

PUBLICITE

Pour toute publicité, s'adresser à

L'Agence Nationale de Communication et de Publicité (ANEP)

Alger : 1, Avenue Pasteur

Tel. : (021) 73.76.78 – 71.28

Fax : (021) 73.95.59 – 99.19

E-mail : agence.regie@anep.com.dz /

programmation.regie@anep.com.dz

IMPRESSIION

Société d'impression d'Alger (SIA)

Zone industrielle -Alia Bab Ezzouar -

Alger

DISTRIBUTION

Media distribution

Quotidien édité par la SARL
SALYA.COM

Salya.com
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Maison de la Presse Tahar Djaout, B n° 16 - 01, Rue Bachir Attar – Place du 1er mai - Alger

RC : 16/00-1043189 B16 / NIF :

001616104318909 / NIS : 0 016

1621 02067 56 /N° d'article :

16214101662 / RIB : 038 01602

0011419001 24 / Salam Bank

Agence de Bab Ezzouar – Alger

Email : salyacomdz@gmail.com /

Site Web : www.salya-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE MSILA
DAIRA DE HAMMAM DALAA
COMMUNE : OUANOUGHGA**

Numéro d'identification fiscale: 098428195036123

avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

Le Président de l'APC de ouanoughga lance un :

avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales :N° 01/2023

- Lot 01 : paver la route nouveau lycée .
- Lot 02 : paver la route melouza center - grimlan.
- Lot 04 : paver la routes dans le quartier elmalaab ahl eloued.
- Lot 04 : paver la route ouled msalem.

avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales :N° 02/2023

- Lot01 : réalisation de la route al kharouba.
- Lot02 : réalisation de la route bhalil dans le village de sidi aissa

Pour tous les entrepreneurs qui ont un certificat de qualification et de classification: travaux publique ta vigueur principal 3ème catégorie au plus. peuvent retirer le cahier de charge auprès du service marche de la commune contre le paiement d'un montant de soumission 7.000.00 DA. Les offres accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1-Dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires:

1/Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.

2/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires "les trois 03 dernières années".

3/ Capacités techniques: moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'offre technique

- Une déclaration à souscrire.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique:un mémoire technique justificatif
- cahier de charge dûment signé et cacheté et daté et paraphé portant à la dernière page la mention manuscrite«lu et accepté».

3- L'offre financière :

- la lettre de soumission.
- le bordereau des prix unitaires.
- le détail quantitatif et estimatif.
- la décomposition du prix global et forfaitaire.

Observation : Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention (dossier de candidature) ou (offre technique) ou (offre financière)-selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention:

(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°/2023

Lot

La durée de préparation des offres est fixer de 15 jour a partir de la date de la première publication .sont déposées le dernier jour de l'heure (09:00) jusqu'à l'heure (13:30) comme dernière heure de réception des offres,le processus d'ouverture des enveloppes a lieu le dernier jour de réception des offres à (13:30) heures ou le premier jour ouvrable suivant la même heure si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour de congé: cette annonce est considérée comme une invitation aux soumissionnaires à assister à l'ouverture des enveloppes.

Observation :

Le candidat ou le soumissionnaire doit participer à un appel d'offres ouvert avec la condition de capacités minimales n° 2320/01 en sessions 01 et 02 ensemble, et sessions 03 et 04 ensemble.Et dans un appel d'offres ouvert avec l'exigence de capacités minimales n° 2320/02 dans les deux actions 01 et 02 ensemble, et les offres financières sont évaluées sur la base du montant total des deux actions ensemble.

Le candidat ou le soumissionnaire ne peut détenir plus de deux parts dans l'appel à propositions ouvert, avec les capacités minimales n° 01 et 02 confondues.

Eco Times du 03/04/2023

Anep N° 2316 008 219

ECO TIMES
Quotidien Algérien de l'Economie

www.ecotimes.dz

Pour vos petites annonces
Faire-part, félicitations,
condoléances, pensées...
Ou encore
Si vous êtes particulier,
notaire, huissier ou commissaire
aux comptes

Pour toutes vos annonces légales
Certificat de possession,
création de société, perdu-trouvé,
enquêtes de commodo incommodo...

Le Quotidien 
Quotidien Algérien de l'Economie

**Vous offre un espace idéal
pour toutes vos insertions à des tarifs
concurrentiels.**

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité (ANEP)
ALGER : 1, avenue Pasteur
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 -
Fax : (021) 73.95.59 - 73.99.19
Mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz
Adressez-vous à notre service commercial et de publicité :
Cité 05 Juillet – Bâtiment 12 N° 04 – Bordj El Bahri – Dar El Beida –
Alger
Tel / Fax : 023.94.88.57 / Mobile : 0661.23.86.86
Email : sce.publicite@ecotimesdz.com

NB : les avis de décès sont publiés gratuitement

Pour vos insertion publicitaires

dans

ECO TIMES
QUOTIDIEN ALGÉRIEN DE L'ÉCONOMIE

SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE
Tel / Fax : 023.94.88.57
Mobile : 0661.23.86.86
E-mail : sce.publicite@ecotimesdz.com
salya.commercial@gmail.com

PUBLICITE
Pour toute publicité,
s'adresser à l'Agence Nationale de
Communication d'Édition et de Publicité
(ANEP)

ALGER : 1, avenue Pasteur
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 -
Fax : (021) 73.95.59 - 73.99.19
Mail : agence.regie@anep.com.dz /
programmation.regie@anep.com.dz



Salya.com
COMMUNICATION EDITION & PUBLICITÉ



WWW.SALYA-DZ.COM

AVEC NOUS
VOUS ÊTES
LES
MEILLEURS
Notre art
Votre chef-d'oeuvre

**NOTRE MÉTIER : FAIRE DE
VOTRE PARTICIPATION AUX
FOIRES & EXPOSITIONS, UNE
GRANDE RÉUSSITE**

Nous nous occupons de :

- La Fabrication de stand pour foires et expositions ;
- L'Aménagement de stands sur mesure, location de mobilier, montage et installation ;
- La Réalisation de vos différents supports de communication (print, virtuels, audio-visuel) ;
- Relations presse et publicité ;

POUR NOUS CONTACTER ET DEMANDER UN DEVIS
APPELEZ SIMPLEMENT LE 0661.23.86.86

EMAIL: SALYACODZ@GMAIL.COM